

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/06/25-10

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 25 juin 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 18 juin 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : rapport de situation comparée 2018

Le conseil d'administration approuve le rapport de situation comparée d'Aix-Marseille Université réalisé au titre de l'année 2018.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 31

Fait à Marseille, le 25 juin 2019

Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

